



Communiqué SUD et FO de l'AFP relatif au questionnaire COVID de la direction

Paris, le 27 avril 2020

Les élus et représentants FO et SUD souhaitent vous faire part d'un certain nombre **d'inquiétudes** et d'interrogations concernant le questionnaire mis en ligne par la direction sur le télétravail :

* il est demandé aux salariés s'ils font partie des personnes à risque. Il nous semble que cette question, même facultative, relève du secret médical. (voir à ce propos ce que dit la CNIL <https://www.cnil.fr/fr/coronavirus-covid-19-les-rappels-de-la-cnil-sur-la-collecte-de-donnees-personnelles>)

* dans la question 6 il est demandé aux salariés s'ils sont pour la poursuite de l'activité en télétravail total, un retour physique sur site ou un mix des deux. Cette question omet de rappeler le cadre posé par le gouvernement, à savoir que par défaut, là où c'est possible, c'est le télétravail qui s'impose. On semble faire reposer sur les salariés une question qui relève d'abord des autorités sanitaires

* pour se prononcer sur le sujet, nous aurions besoin d'en savoir davantage concernant la mise à disposition de masques, de gel hydroalcoolique, la désinfection des locaux, la réalisation éventuelle de tests sur site

* la question sur le mode des gardes des enfants est sans doute prématurée alors qu'on en sait peu sur les modalités de la reprise scolaire

* s'il s'agit d'effectuer un sondage ou de "prendre la température" des troupes, on peut se demander pourquoi les données ne sont pas anonymisées

Les syndicats de l'AFP SUD et FO toutes catégories.